



Peine en cas de conduite sous stupéfiants

Par **monblazz**, le **02/05/2010** à **21:40**

Bonjour, rnrnMon ami s'est fait arrêter par la police pour un excès de vitesse. Il a également été contrôlé positif aux stupefiants. Je sais qu'il aura un retrait de permis plus une amende mais risque-t'il plus gros au niveau pénal (peine de prison) ?rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **02/05/2010** à **23:08**

Bonjour,rnrnRéponse : OUI mais peu probable s'il est inconnu de la justice et de la police. Tout va dépendre de l'excès de vitesse d'une part, et du taux de THC d'autre part.rnrnPar contre, le cumul des 2 délits va lui coûter 8 points.